



Succession Remise en question d'une reconnaissance de dettes

Par **malauren**, le **06/10/2010** à **01:17**

Bonjour,

Suite au décès de mon père, découverte d'une reconnaissance de dettes signée de la main de mon père envers une personne qui avait entamé une procédure à son encontre il y a plusieurs années, dans laquelle il s'engage à effectuer des versements réguliers.

Ai-je la possibilité de remettre en question cette reconnaissance de dettes étant donné que cette personne n'a jamais été en mesure d'apporter les preuves des sommes prêtées ?

Je vous remercie d'avance de votre aide.

Par **Domil**, le **06/10/2010** à **01:49**

La preuve c'est la reconnaissance de dettes !